

COMMUNE de CAUMONT-sur-AURE

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 14 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze mars, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Christophe LE BOULANGER, maire.

Date de convocation : 03 mars 2022.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 03 mars 2022.

Membres en exercice	23
Membres présents et représentés	18
Quorum (8) 1/3 des membres	Atteint
Membres absents et excusés	5
Membres ayant donné pouvoir	2

Membres présents : BOUVIER Corinne, BROUILLARD Jean-Luc, DUVAL Estelle, GENNEVIEVE Michel, JUEL Madeleine, LAURENT Gilles, LEJEUNE Michel, LEPREVOST Carine, MAHE Roger, MOREAU Bérengère, PERALDI Sandra, PORET Michel, ROHAUT Thierry, TANNEUR Claire, VAUGELADE Martine.

Membres absents : DESFAUDAIS Prisca, HYAU Samuel, LESENECHAL Marie-Josèphe, THOMAS Jean-Paul

Membres excusés : LARUE Serge

Membres ayant donné pouvoir : BEZIERS Jean-Marie à BOUVIER Corinne, HANICOT Nathalie à GENNEVIEVE Michel

Secrétaire de séance : VAUGELADE Martine

18h30/19h20 : Intervention des Francas du Calvados, en présence de Morgane MORVAN CAVAROS, Nathalie GARCIA et Emilie CUSSON.

- Présentation des activités et actions mises en place sur le secteur par Les Francas du Calvados.
- Présentation du projet « Objectif Neige – 200 enfants découvrent la montagne » :
 - o Sollicite une aide exceptionnelle de la commune de 150€/enfant (places disponibles 30 + 8 pour Anacrouses ; actuellement 22 inscriptions sur les 30 places).
 - o Don possible, lien ci-dessous. **A suivre.**



Bonjour,

L'association départementale des Francas du Calvados s'est mise au **défi** et vous invite à la rejoindre ! Deux années que les enfants grandissent dans la crise sanitaire, que la rencontre et la découverte sont mises à mal alors offrons leur ensemble une **bulle d'air**!

Emmenons 200 enfants découvrir la montagne, la neige, s'initier à la glisse et vivre ensemble pendant les vacances d'avril 2022. Chiche ?

Pour emmener le plus grand nombre, il faut que le séjour soit accessible, pour cela nous mettons en place un grand nombre d'actions pour financer le projet. **L'objectif: un séjour de 8 jours à 200€ par enfant.**

Les enfants, les familles, les partenaires locaux, tous s'impliquent et participent pour atteindre cet objectif !

Pour soutenir notre démarche, vous pouvez cliquer sur le lien ci-dessous et faire un don via la **cagnotte en ligne** « hello asso ». Immédiatement après chaque don, une attestation vous sera fournie afin de pouvoir bénéficier d'un crédit d'impôt de 66% (un don de 10€ vous coûtera au final 3€, un don de 25€ vous reviendra à 8€, etc. ce crédit d'impôt vous sera restitué même si vous n'êtes pas imposable.)

Chaque geste compte, parce qu'en vous impliquant dans notre projet vous participez, nous agissons ensemble pour aller décrocher la lune et les flocons et amener des étoiles dans les yeux d'enfants ! **NOUS agissons pour défendre nos valeurs fondamentales de solidarité, de paix, d'humanisme, de bien vivre ensemble... ce dont nous avons tous, professionnels et citoyens, tellement besoin aujourd'hui.**

Cliquez ici : <https://www.helloasso.com/associations/association-departementale-des-francas-du-calvados/collectes/projet-neige-objectif-200>.

Merci d'avance pour votre soutien et aussi votre implication dans ce projet, N'hésitez pas à partager ce message, notre projet autour de vous !

Delphine FIEVEZ
Directrice Départementale
Francas du Calvados

1018/Bd Grand Parc
14200 Hérouville Saint Clair
06.67.33.54.43/02.31.47.61.61



En préambule du conseil municipal, le maire a proposé aux élus d'observer une minute de silence pour le peuple ukrainien.

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil du 15/02/22

Observations du conseil : NEANT

Compte rendu approuvé par les membres présents lors de la séance du 15/02/22

1. Ecole de musique du Pré-Bocage

Compte rendu de la réunion de concertation avec les représentants de l'école de musique du Pré-Bocage.

Le Département a révisé sa politique budgétaire et a baissé de façon significative les subventions accordées à l'école de musique du Pré-Bocage.

Une réflexion doit être mise en place pour le maintien de l'enseignement de la musique sur le territoire (participation des communes, etc.). **A suivre.**

2. Cinéma en plein air

Date et lieu : samedi 18/06/22 à 22h30, stade de foot de Caumont

Film retenu : « Bienvenue chez les Ch'tis »

Organisation de la soirée :

- Charlotte MARTIN, adjoint du patrimoine, a été mandatée pour organiser une animation musicale,
- Le comité des fêtes sera en charge de la restauration (apéro, buvette, saucisses/frites),
- Demander à Intermarché et à la BACER l'autorisation d'utiliser leurs parkings. **A suivre.**

3. Prise acte du Rapport d'Orientation Budgétaire 2022 de PBI

Le ROB a été préalablement transmis aux conseillers.

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

4. Convention de partenariat entre la commune et Enedis dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain »

Dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain, ENEDIS propose aux collectivités de les accompagner dans leurs projets.

ENEDIS, dans le cadre et les limites de ses missions, propose la mise en place d'une convention pour définir et organiser le partenariat avec la collectivité. Il permettra la mise en place de plusieurs actions envisagées sur différents axes :

- Accompagnement sur les consommations d'électricité des bâtiments communaux.
- Ciblage des programmes d'actions sur les zones les plus énergivores et évaluer l'efficacité des programmes d'efficacité énergétique des bâtiments communaux.
- Incitation des citoyens à devenir des consom'acteurs.
- Accompagnement de la lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne.
- Accompagnement dans le développement de l'autoconsommation d'électricité.
- Optimisation des raccordements lors des travaux.
- Action d'embellissement des installations de distribution d'électricité (postes HTA).

Dans le cadre de cette convention, la collectivité s'engage à solliciter Enedis pour participer aux travaux de réflexion ou de réalisation engagés dans les actions identifiées dans le programme « Petites Villes de Demain » ayant un lien avec les missions d'Enedis.

Ce partenariat est gratuit et n'implique pas d'engagement financier de la commune.

Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans à compter de la date de signature.

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

Budget

5. Approbation des comptes de gestion 2021

Les comptes de gestion 2021, dressés par le Centre de Gestion Comptable de Vire, antenne des Monts d'Aunay, à Aunay-sur-Odon, sont en tous points identiques aux comptes administratifs dressés par l'ordonnateur.

- Budget principal de la commune de Caumont-sur-Aure
- Budget annexe Assainissement – Caumont-l'Eventé,
- Budget annexe Lotissement rte de Torigni – Caumont-l'Eventé.

Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

6. Approbation des comptes administratifs 2021

Conformément à l'article L 2121-4 du CGCT, le maire quitte la séance au moment du vote du compte administratif. Le conseil municipal siège alors sous la présidence de Monsieur Roger MAHE, conseiller municipal.

Caumont-sur-Aure

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>		<u>Restes à réaliser</u>	
Résultats reportés 2020	1 142 583,69	Résultats clôture 2020	-173 900,16		
Dépenses exercice	1 576 361,87	Dépenses exercice	428 565,48	Dépenses investissement	2 452 416,25
Recettes exercice	2 197 061,60	Recettes exercice	999 545,86	Recettes investissement	1 440 385,00
Résultat positif exercice	620 699,73	Résultat exercice	570 980,38	Solde	-1 012 031,25
Résultat clôture 2021	1 763 283,42	Résultat clôture 2021	397 080,22		

Adopté à l'unanimité par 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Assainissement - Caumont-l'Eventé

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Résultats reportés 2020	85 183,92	Résultats clôture 2020	47 577,64
Dépenses exercice	131 249,30	Dépenses exercice	28 482,89
Recettes exercice	123 894,12	Recettes exercice	26 927,51
Résultat exercice	-7 355,18	Résultat exercice	-1 555,38
Résultat clôture 2021	77 828,74	Résultat clôture 2021	46 022,26

Adopté à l'unanimité par 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Lotissement rte de Torigni - Caumont-l'Eventé

<u>Fonctionnement</u>		<u>Investissement</u>	
Résultats reportés 2020	0,00	Résultats clôture 2020	50 130,23
Dépenses exercice	109 003,02	Dépenses exercice	78 669,69
Recettes exercice	109 003,02	Recettes exercice	104 769,77
Résultat exercice	0,00	Résultat exercice	26 100,08
Résultat clôture 2021	0,00	Résultat clôture 2021	76 230,31

Adopté à l'unanimité par 17 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

7. Affectation du résultat de fonctionnement 2021 – Budget principal

Le conseil municipal constate que le compte administratif présente :

En section de fonctionnement

- Un résultat de clôture de l'exercice 2020	1 142 583,69
- Un résultat positif pour l'exercice 2021	620 699,73
- Soit un résultat de clôture de l'exercice 2021	1 763 283,42

En section d'investissement

- Un résultat de clôture de l'exercice 2021	397 080,22
- Un solde des restes à réaliser 2021	- 1 012 031,25
- Soit un besoin de financement de	614 951,03

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

En section d'investissement de l'exercice 2022

- Au compte 1068 (recettes)	614 951,03
-----------------------------	------------

En section de fonctionnement de l'exercice 2022

- Le solde au compte 002 (résultat reporté)	1 148 332,39
---	--------------

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

8. Création d'un budget annexe « Lotissement rue Thiers »

Le maire rappelle que par délibération en date du 10 mai 2021, le conseil municipal a décidé d'acquérir le terrain cadastré section AB parcelles 51-52-236-238, rue Thiers à Caumont-l'Eventé, d'une contenance de 14 262m², au prix net vendeur de 70 000,00€, afin de créer un nouveau lotissement communal. Le maire demande au conseil de se prononcer sur la création d'un budget annexe « Lotissement rue Thiers ».

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

9. Indemnité de gardiennage de l'église de Caumont

Pour l'année 2022, le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales reste équivalent à celui fixé en 2019, soit :

- 479,86 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve le lieu de culte,

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

Observations du conseil : couper l'éclairage intérieur de l'église de Caumont la nuit. **A suivre.**

M. LEJEUNE précise certains locaux de la mairie de Caumont restent allumés la nuit (voir notamment avec le SIVOM pour récupérer un double des clés). **A suivre.**

Affaires scolaires

10. Désaffectation de l'école de Livry

Exposé de Mme VAUGELADE, adjointe au maire.

Dossier en cours, sans réponse à ce jour.

Observation du conseil : relancer l'inspection académique. **A suivre.**

11. Projet de fusion des écoles élémentaire et maternelle

Exposé de Mme VAUGELADE, adjointe au maire.

Dossier en cours, **à reporter à l'ordre du jour du 11/04/2022. A suivre.**

Quel serait le calendrier ?

PHASE	ETAPES	CALENDRIER
ANNEE SCOLAIRE N-1		
<i>Consultation</i>	1. Avis des conseils d'école (se réunissant séparément) 2. Délibérations du conseil municipal (arrêté municipal)	D'octobre à Décembre
<i>Instances</i>	3. transmission au DASEN, pour information, des délibérations des conseils municipaux validées par le contrôle de légalité de la Préfecture 4. Présentation du projet au CTSD pour avis 5. Présentation du projet au CDEN pour avis	Janvier / Février
<i>Décision</i>	L'IA-DASEN décide d'une fusion ou pas	février
Mise en œuvre, septembre Année scolaire N		

12. Révision des tarifs de la cantine scolaire municipale

Vu que l'augmentation des tarifs sera échelonnée selon le calendrier suivant :

- 2,95€ au 01/01/2022 (actuellement 2.65€),
- 3,05€ au 01/01/2023,
- 3,10€ ou nouveau tarif arrêté par le Département du Calvados.

Conformément aux orientations de la Caisse d'Allocations Familiales, le maire propose de prendre en compte le quotient familial (QF) pour déterminer les nouveaux tarifs de la restauration scolaire pour les enfants des écoles primaire et maternelle, à savoir :

Tarif de la restauration scolaire à compter du 1 ^{er} septembre 2022					
Catégorie	Quotient familial en €	Enfants domiciliés à Caumont-sur-Aure		Enfants domiciliés hors commune	
		Tarifs/Repas « réservés »	Tarifs/Repas « non réservés »	Tarifs/Repas « réservés »	Tarifs/Repas « non réservés »
1	0 à 620 €	4,05 € 4,10€	6,00 € 6,30€	4,50 € 4,55€	6,00 € 6,30€
2	621 à 900 €	4,10 € 4,15€	6,00 € 6,30€	4,50 € 4,55€	6,00 € 6,30€
3	901 à 1399 €	4,15 € 4,20€	6,00 € 6,30€	4,50 € 4,55€	6,00 € 6,30€
4	Supérieur ou égal à 1400	4,20 € 4,25€	6,00 € 6,30€	4,50 € 4,55€	6,00 € 6,30€

Le prix du repas facturé aux adultes passe de 5,90 à 6,00€ le repas.

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

13. Participation aux frais de scolarité

Considérant la délibération du conseil municipal N°2014/18 en date du 06/03/2014,

Le maire propose de fixer cette participation en tenant compte des dépenses réelles de fonctionnement des écoles constatées au dernier compte administratif connu. Soit un coût de :

- 1 140 € pour les élèves scolarisés en élémentaire.

Décision du conseil : adopté à l'unanimité ; à revoir tous les ans.

Développement économique/Communication

14. Compte rendu

Exposé de Mme MOREAU, conseillère municipale.

Urbanisme/Patrimoine/Défense incendie

15. Convention de stage avec l'université de Caen

Le maire propose qu'un stagiaire soit accueilli au sein des services de la mairie du 1^{er} avril au 30 septembre 2022 et ceci en vue de lui confier les missions ci-dessous énumérées dans le but de répondre aux besoins d'aménagement et de développement de la commune.

Missions :

- contrôle des données existantes, création d'un SIG (Système d'Information Géographique) et cartographie pour 2 cimetières (Caumont-l'Eventé et La Vacquerie),
- mise en place et déploiement d'un SIG thématique « espaces verts » avec inventaire,
- mise en place et déploiement d'un SIG thématique « voirie » avec inventaire complet et cartographie des données,
- recensement et cartographie des chemins communaux,
- accompagnement des personnels communaux et élus à l'utilisation des SIG.

Gratification de 600.60€ (pour les mois comportant 22 jours ouvrables) exonérée de cotisations sociales

Trajets effectués par le stagiaire accueilli pris en charge par la commune,

Accès à la restauration scolaire.

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

16. Approbation du règlement des cimetières de Caumont-sur-Aure

Présentation du règlement des 4 cimetières de la commune nouvelle.

Décision du conseil : adopté à l'unanimité. Remerciements à M. JOLY MORVANT, secrétaire de mairie, pour son travail.

Observations du conseil : M. PORET, réunion prochaine de la commission du cimetière pour finaliser l'aménagement des cimetières. **A suivre.**

Travaux – Personnel

17. Avancements de grades – Détermination des ratios

Vu l'avis du comité technique paritaire en date du 27 janvier 2022,

Dans ces conditions, le taux de promotion de chaque grade figurant au tableau d'avancement de grade de la collectivité pourrait être fixé de la façon suivante :

Filières	Grades d'avancement	Ratios
Technique	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	100%
Administratif	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	100%

Décision du conseil : adopté à l'unanimité ; prévoir une réunion de la commission du personnel. **A suivre.**

PSLA/Maison citoyenne

18. Compte rendu

Exposé de M. MAHE, conseiller municipal.

- Maison France Services : planning des travaux respecté, visite du chantier programmée prochainement, fin des travaux prévue en sept/oct. 2022.
- PSLA : installation d'un 3^{ème} médecin.

Recensement de la population/Citoyenneté – Sandra PERALDI

19. Nouvelle rémunération des agents recenseurs

Vu la délibération N°2021811-127 prise le 08/11/2021 portant sur la création d'emplois de vacataires et la rémunération des agents recenseurs,

Vu le désistement de plusieurs agents et la nouvelle répartition des zones à recenser,

Rémunérer les agents recenseurs comme suit :

- Margot BESSIN 226 logts x 2.96 = 668,96 € + 90€ = 758.96 €
- Nicole LOSLIER 382 logts x 2.92 = 1 115.44 € + 90€ = 1 205.44 €
- Sophie MAHEUX 242 logts x 2.87 = 694.54 € + 90€ = 784.54 €
- Dominique JAFFREDO 302 logts x 2.87 = 866.74 € + 90€ = 956.74 €
- Bruno CONAN 90,00 €
 - Indemnisé pour formation
 - 04/01/22 : 13h30 à 17h30 et 11/01/22 : 13h30 à 17h30 = 30x2 = 60€
 - Indemnisé pour tournées reconnaissance
 - 20 au 28/01/22 : 7h = 30€

20. Affaires diverses

Travaux de viabilisation Lotissement rte de Torigni à Caumont

M. PORET : reprise des travaux, consultation des entreprises pour la 3^{ème} et dernière tranche de viabilisation.

Maison France Services

Borne incendie : à voir rapidement. Dossier suivi par MM. MAHE et PORET. **A suivre.**

Grue à proximité de locaux accueillant des enfants : un parent d'élève s'est inquiété de cette proximité. Un dossier complet autorisant l'implantation de cette grue et son utilisation lui a été transmis. Toutefois le maire a demandé une interruption de son utilisation pendant la période du midi.

Fleurissement – Intervention de M. MAHE

- création d'un massif rte de St Lô/Torigni (à la suite de l'abattage de l'arbre),
- plantation hiver 2022/2023 : végétaux à renouveler entre le PSLA et la future chambre funéraire.

M. ROHAUT : revoir le fleurissement des massifs de l'église de Caumont pendant la période hivernale.

M. PORET : revoir le fleurissement du Calvaire de Livry et assurer un suivi pour son entretien.

M. LEJEUNE : idem pour la rte de Caen.

Voir pour l'acquisition d'une débroussailleuse déportée. **A suivre.**

Révision des contrats d'assurances

M. MAHE : économie de 1 000€.

Voir avec le garage Bernard MARIE pour la reprise de véhicules et/ou avec des ferrailleurs. **A suivre.**

Accueil des ressortissants Ukrainiens

Courrier de la Préfecture transmis aux conseillers.

Fermeture école de Livry

Courrier du Tribunal administratif du 11/03/22 – Classement administratif.

Ramassage des ordures ménagères

Mme MOREAU : conteste vivement la politique mise en place par PBI pour la collecte des OM sur les trois communes déléguées, discrimination entre Livry/La Vacquerie et Caumont-l'Eventé (tous les 15 jours pour LIV et LV et toutes les semaines pour CEV).

Maire : nouveau calendrier mis en place par mesure d'économie (suppression d'un camion).

Aire de jeux Résidence de l'Aure à Caumont

Suite à la dégradation d'un jeu, des enfants ont transmis à Mme DUVAL un courrier sollicitant des aménagements répondant plus à leurs besoins.

Voir le CMDJ. **A suivre.**

Prochaines réunions

Réunion préparatoire : lundi 28 mars 2022, à 18 heures, à Livry.

Réunion du conseil : lundi 11 avril 2022 à 19h, salle du conseil de Caumont.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.